



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fichiers

Question écrite n° 53752

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre de citoyens ayant demandé en 2008 la communication de documents les concernant, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, tant auprès de son ministère qu'auprès des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que les administrations et services qui en dépendent reçoivent quotidiennement de très nombreuses demandes de communication de documents administratifs, sur le fondement des dispositions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978. Le traitement de ces demandes n'est pas centralisé et le ministère n'est pas doté d'outils ou de procédures de recensement de ces demandes. Toutefois, la direction des affaires juridiques est le correspondant unique de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des dispositions de la loi du 17 juillet 1978, et instruit à ce titre l'ensemble des demandes que la commission lui transmet. En 2008, sur les 6 demandes adressées à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, 3 ont donné lieu à la communication des documents demandés, les autres demandes portant sur des documents inexistantes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53752

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6318

Réponse publiée le : 25 août 2009, page 8247